



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Corée du Nord

Question écrite n° 99989

Texte de la question

M. Jean-Luc Laurent interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les récents essais nucléaires effectués par la Corée du Nord. Depuis le début de l'année 2016, la Corée du Nord a mené des essais nucléaires en janvier et septembre 2016 et des essais de tir de missiles balistiques en avril et septembre 2016 également. Cette accélération du programme nucléaire militaire mené par la Corée du Nord, en dépit des très lourdes sanctions qui lui sont imposées par l'ONU, déstabilise la région en mettant sous tension les États et les populations. L'attitude de la Corée du Nord force les États-Unis à renforcer leur présence militaire dans la région, à la demande de la Corée du Sud et du Japon, ce qui contribue à détériorer les relations entre Washington, Pékin et Moscou. Cette situation explosive représente un risque majeur pour l'ensemble de la communauté internationale qui privilégie la voie diplomatique et les sanctions économiques depuis plusieurs années, sans véritable succès. Le régime nord-coréen semble hors de contrôle et son évolution constitue une des inconnues les plus dangereuses régionalement et mondialement. Il aimerait connaître la position de la France et le rôle qu'elle entend jouer au sein de la communauté internationale afin de parer le risque que représente le programme nucléaire militaire nord-coréen.

Texte de la réponse

La France est préoccupée par le développement rapide du programme nucléaire et balistique nord-coréen. Elle a condamné avec la plus grande fermeté les essais nucléaires des 6 janvier et 9 septembre 2016, ainsi que la série de tirs de missiles balistiques effectués par la Corée du Nord depuis plusieurs mois, en violation des résolutions prises par le Conseil de Sécurité des Nations unies depuis 2006. Le régime nord-coréen persiste sur la voie de la confrontation. Une telle attitude porte atteinte au régime de non-prolifération et menace la paix et la sécurité internationales et régionales. Elle est irresponsable et inacceptable. La France travaille en étroite coordination avec ses partenaires pour tirer les conséquences qui s'imposent et apporter une réponse ferme et déterminée de la communauté internationale. A la suite de l'essai nucléaire du 6 janvier 2016, elle a soutenu, au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, l'adoption de la résolution 2270 du 2 mars 2016, qui renforce le régime de sanctions à l'égard de Pyongyang, ainsi que l'adoption de sanctions autonomes de l'Union européenne le 27 mai dernier. L'essai nucléaire du 9 septembre dernier a conduit les membres du Conseil de sécurité des Nations unies à poursuivre dans cette voie et à travailler à une nouvelle résolution durcissant encore davantage les sanctions contre le régime nord-coréen. La France œuvre à maintenir une posture ferme, à renforcer la mise en œuvre des sanctions existantes et à adopter de nouvelles mesures restrictives au niveau des Nations unies comme de l'Union européenne. Le contournement des régimes de sanctions par la Corée du Nord permet à Pyongyang de poursuivre ses programmes proliférants. La pleine mise en œuvre du régime de sanctions par l'ensemble des États est à cet égard indispensable. La priorité reste le démantèlement complet, vérifiable et irréversible des programmes nucléaire et balistique nord-coréens.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Laurent](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99989

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [18 octobre 2016](#), page 8434

Réponse publiée au JO le : [22 novembre 2016](#), page 9578